



Collège Claparède  
Direction  
Ch. de Fossard 61  
1231 Conches

N/réf. : 92/YS/sb

**Aux parents des élèves de 1<sup>re</sup> année  
du Collège Claparède**

Conches, le 11 juillet 2023

Madame, Monsieur, chers Parents,

Par la présente, je vous confirme que votre enfant intégrera le Collège Claparède. Il est possible que cette affectation définitive soit différente de l'affectation provisoire reçue au mois de mai.

La rentrée scolaire 2023 est fixée au

**lundi 21 août 2023**

selon l'horaire suivant:

9h20: Les élèves de 1<sup>re</sup> année seront accueillis à l'aula, par le directeur, les doyens et les responsables de groupes. A l'issue de cette séance, les élèves se rendront dans les salles de cours selon les groupes qui leur auront été désignés. Les listes de chaque groupe avec leurs salles respectives seront affichées dans le hall.

13h30: Début des cours.

Je vous prie de prendre bonne note des différents points suivants:

- Tout nouvel élève apportera trois photos récentes de format passeport. Les élèves de 1<sup>re</sup> année doivent se munir d'une copie du dernier bulletin scolaire annuel ainsi que d'une copie de leur pièce d'identité.
- Pour le degré 1, une session d'épreuves regroupées aura lieu du lundi 18 au vendredi 22 décembre 2023 inclus.
- Les vacances de Noël commenceront le vendredi 22 décembre 2023 à 17h00 et se termineront le vendredi 5 janvier 2024.
- Selon les directives du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, **il n'est pas possible d'accorder de congé contigu à des périodes de vacances ou jours fériés**. Ainsi, les vacances ne peuvent être ni anticipées, ni prolongées. De même, un pont ou un week-end prolongé n'est pas autorisé.
- Tous les élèves seront libérés le matin du mardi 19 septembre 2023 en raison d'une formation dispensée à l'ensemble des collaborateurs du Collège Claparède.

✍

Le planning des épreuves regroupées se trouvera sur le site du Collège Claparède dans le courant du mois de septembre.

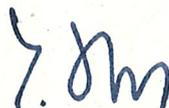
Par ailleurs, la convocation à la réunion des parents vous parviendra durant le mois d'octobre.

Enfin, les relevés d'absences et les remarques de comportement seront directement remis aux élèves par leur responsable de groupe, aux dates indiquées ci-dessous:

|                   |                  |                |             |
|-------------------|------------------|----------------|-------------|
| 11 septembre 2023 | 20 novembre 2023 | 5 février 2024 | 6 mai 2024  |
| 2 octobre 2023    | 11 décembre 2023 | 4 mars 2024    | 3 juin 2024 |
| 30 octobre 2023   | 15 janvier 2024  | 25 mars 2024   |             |

Il appartiendra aux élèves de les transmettre à leurs parents pour information. Cependant, les parents sont priés de retenir ces dates, le cas échéant.

En vous souhaitant un bel été, je vous adresse, Madame, Monsieur, chers Parents, mes meilleures salutations.



Yvan Sélitrenny  
Directeur



Collège Claparède  
Direction  
Ch. de Fossard 61  
1231 Conches

N/réf. : 92/YS/sb

**Aux parents des élèves et  
à tous les élèves de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années  
du Collège Claparède**

Conches, le 11 juillet 2023

Madame, Monsieur, chers Parents,  
Chères et chers Élèves,

La rentrée scolaire 2023 est fixée au

**lundi 21 août 2023**

selon l'horaire suivant:

- 9h00: Les élèves de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années seront pris en charge par leur maître de groupe. Ils se rendront directement dans les salles indiquées sur les listes de groupes affichées dans le hall.
- 9h45: Les élèves de 3<sup>e</sup> année se rendront à l'aula pour une séance d'information concernant la semaine décloisonnée en informatique.
- 13h30: Début des cours.

Je vous prie de prendre bonne note des différents points suivants:

- Pour les degrés 2, 3 et 4, une session d'épreuves regroupées aura lieu du lundi 11 au vendredi 22 décembre 2023 inclus.
- Les vacances de Noël commenceront le vendredi 22 décembre 2023 à 17h00 et se termineront le vendredi 5 janvier 2024.
- Selon les directives du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, **il n'est pas possible d'accorder de congé contigu à des périodes de vacances ou jours fériés**. Ainsi, les vacances ne peuvent être ni anticipées, ni prolongées. De même, un pont ou un week-end prolongé n'est pas autorisé.
- Tous les élèves seront libérés le matin du mardi 19 septembre 2023 en raison d'une formation dispensée à l'ensemble des collaborateurs du Collège Claparède.

✍

Le planning des épreuves regroupées se trouvera sur le site du Collège Claparède dans le courant du mois de septembre.

Par ailleurs, la convocation à la réunion des parents vous parviendra durant le mois d'octobre.

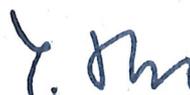
De plus, le règlement de maturité sera remis directement aux élèves de 4<sup>e</sup> année et commenté par la direction auprès de chaque groupe durant l'automne.

Enfin, les relevés d'absences et les remarques de comportement seront directement remis aux élèves par leur responsable de groupe, aux dates indiquées ci-dessous:

|                   |                  |                |             |
|-------------------|------------------|----------------|-------------|
| 11 septembre 2023 | 20 novembre 2023 | 5 février 2024 | 6 mai 2024  |
| 2 octobre 2023    | 11 décembre 2023 | 4 mars 2024    | 3 juin 2024 |
| 30 octobre 2023   | 15 janvier 2024  | 25 mars 2024   |             |

Il appartiendra aux élèves de les transmettre à leurs parents pour information. Cependant, les parents sont priés de retenir ces dates, le cas échéant.

En vous souhaitant un bel été, je vous adresse, Madame, Monsieur, chers Parents, chères et chers Éléves, mes meilleures salutations.



Yvan Sélitrenny  
Directeur